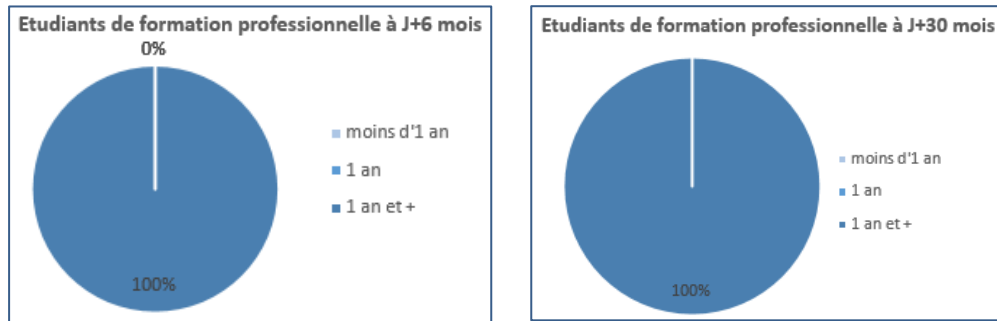


RESULTATS DES ENQUETES D'INSERTION PROFESSIONNELLE **2021/2022** **POUR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES**

NOMBRE D'ANNEES D'EXERCICE PROFESSIONNEL

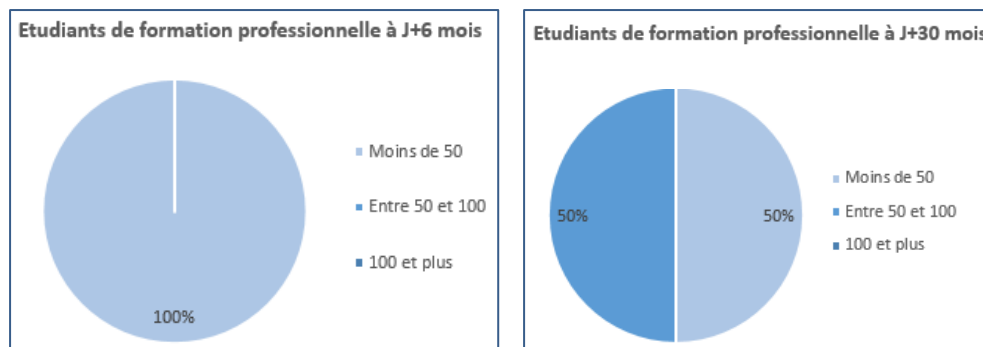


100% des professionnels de santé, à 6 mois et à 30 mois de l'obtention de leur diplôme, exercent le métier d'ostéopathe.

L'exercice des professionnels de santé est partagé entre l'ostéopathie et leur activité professionnelle d'origine.

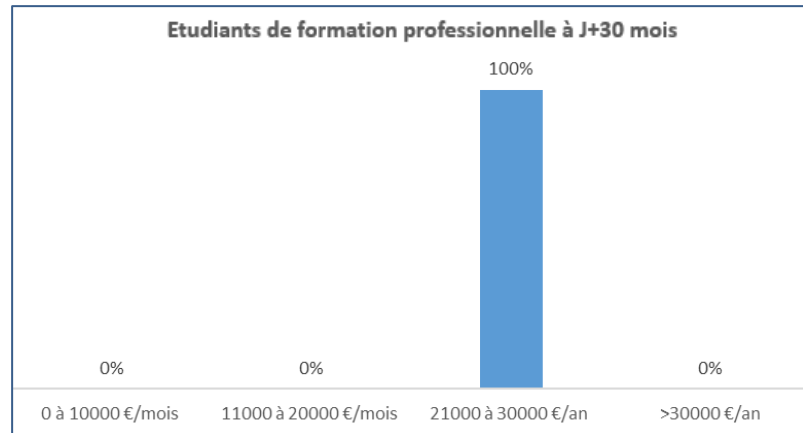
100% des professionnels de santé, après 6 mois et 30 mois d'installation, exercent à titre libéral la profession d'ostéopathe.

NOMBRE MOYEN DE PATIENTS PAR MOIS



100% des professionnels de santé, après 6 mois d'installation, voient moins de 50 patients par mois. Mais après 30 mois d'installation, 50 % d'entre eux voient entre 50 et 100 patients par mois.

REMUNERATION BRUTE ANNUELLE



100% des professionnels de santé ont une rémunération brute annuelle allant de 21000 à 30000 euros par an.